

Le 17 avril 2025

Assemblée générale de la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs, dûment convoquée et tenue le 17 avril 2025 en mode virtuel sous la présidence de M. Marc Charpentier et la directrice générale, Mme Isabelle Maheux.

Sont présents :

Conseil d'administration :

M. Marc Charpentier, président

M. Stéphane Labrecque, secrétaire

M. Jean-Philip Turmel, président du comité de mise en candidature et du comité coopération

Directrice générale :

Mme Isabelle Maheux

Adjointe à la direction :

Mme Kathleen Bédard

Agentes en communication :

Mmes Marie Paquet et Dominique G. Bourget

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport financier au 31 décembre 2024
7. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
8. Période de questions
9. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
10. Rapport du comité de mise en candidature
11. Élection par acclamation
12. Précisions sur l'exercice de vote en différé et l'annonce des résultats
13. Suivi des résultats et levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée à 18 h 30

M. Marc Charpentier, président, déclare la 14^e assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs, qui se déroule exclusivement à distance, officiellement ouverte et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le président explique en détails les précisions importantes sur les membres.

Par la suite, une capsule vidéo est présentée aux membres par M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

M. Marc Charpentier, président, présente ensuite les règles de fonctionnement afin de faciliter le bon déroulement, les votes en direct et les interactions entre les membres et l'équipe de soutien.

Il est ensuite proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et adopté à l'unanimité de nommer Mme Kathleen Bédard, adjointe à la direction et Mme Isabelle Maheux, directrice générale comme scrutatrices lors de l'assemblée générale.

Adopté.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) que l'ordre du jour soit adopté à l'unanimité tel que soumis.

Adopté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée ayant été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse et les membres ayant eu l'occasion d'en prendre connaissance, la lecture ni le résumé du procès-verbal ne sera fait.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et adopté à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024.

Adopté.

4. Rapport du conseil d'administration

M. Marc Charpentier, président, présente ses collègues et livre le rapport du conseil d'administration.

Aucune question n'est soulevée.

5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président, M. Marc Charpentier, présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques aux membres présents.

Voici donc le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

Aucune question n'est soulevée.

6. Rapport financier au 31 décembre 2024

Une capsule vidéo est présentée afin de dévoiler les faits saillants du rapport financier de la Caisse au 31 décembre 2024.

Aucune question n'a été soulevée.

7. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

M. Jean-Philip Turmel, président du comité coopération, dévoile aux membres présents, l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu.

Celui-ci explique qu'un montant de 210 081 \$ a été investi dans la communauté au cours de 2024 réparti de 64 222 \$ en dons et commandites et de 145 859 \$ en Fonds d'aide au développement du milieu.

Pour terminer, une courte capsule vidéo est présentée aux membres afin de démontrer l'engagement de la Caisse du Carrefour des lacs dans son milieu.

8. Période de questions au conseil d'administration

Aucune question n'a été soulevée à ce point.

9. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une capsule vidéo présente un élément distinctif de notre coopérative : la ristourne. M. Marc Charpentier précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est le plus avantageux pour les membres et totalement conforme aux encadrements applicables.

Par la suite, Mme Isabelle Maheux présente la recommandation proposée par le conseil d’administration.

Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	5 999
Virements réglementaires et autres ajustements	(1 484)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(1 909)
• Autres éléments du résultat	317
• Utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu (FADM) net d’impôt 2024	109
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)
Solde des excédents à répartir	4 515
Affectation d’excédents au paiement de la ristourne et FADM	(904)
• Ristourne	(1 019)
• Recouvrement d’impôt relatif à la ristourne	256
• Affectation au FADM	(141)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(3 612)
Solde des excédents à répartir	0

Par la suite, la directrice générale soumet la recommandation du conseil d’administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes. Il est proposé de verser la somme de 1 018 388 \$ en ristournes aux membres, 141 084 \$ au FADM et les taux de ristournes suivants :

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		134
Épargne et placements	0,58 \$	168
Fonds		54
Prêts et marges de crédit		238
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	136
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d’achats nets	73
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	191
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D’INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	24
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 018

Après vérification de la qualité des membres, il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) que cette proposition concernant le versement de ristournes soit soumise au vote différé.

10. Rapport du comité de mise en candidature
Notre président du comité de mise en candidature, M. Jean-Philip Turmel, fait rapport des travaux du comité de mise en candidature.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l’appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)

Pour l’assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et le conseil d’administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants :

Postes à pourvoir

- 1 poste du groupe A : pour la province de Québec
- 2 postes du groupe B : Thetford Mines secteur Black Lake, St-Joseph-de-Coleraine, St-Ferdinand, Irlande, St-Adrien d’Irlande et St-Julien
- 1 poste pour le groupe C : Disraeli, Disraeli Paroisse, Ste-Praxède, St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, Stratford, Stornoway et Beaulac-Garthby

Le conseil d’administration est particulièrement à la recherche de membres avec les profils suivants :

- Des personnes ayant des compétences en coopération, gestion financière, gestion d’entreprises, comptabilité, gouvernance, communication, éducation, développement durable et technologie de l’information serait un atout.
- 3 femmes et un homme pour maintenir la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature.
- Des membres appartenant aux groupes d’âge suivants : 1 (18-34 ans), 2 (35-49 ans) et 1 (65 ans et +)

À l’issue de la période d’appel de candidatures, la Caisse a reçu 3 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur* et le *Code de déontologie* de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d’elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d’administration afin d’enrichir son profil collectif.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d’administrateur cette année.

- Pour le groupe A (province de Québec)

Aucune candidature

- Pour le groupe B (Thetford Mines secteur Black Lake, St-Joseph-de-Coleraine, St-Ferdinand, Irlande, St-Adrien d’Irlande et St-Julien)

Mme Émilie Cadorette

M. René Faucher

- Pour le groupe C (Disraeli, Disraeli Paroisse, Ste-Praxède, St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, Stratford, Stornoway et Beaulac-Garthby)

M. Stéphane Labrecque

11. Élection par acclamation

M. Marc Charpentier agira en tant que président d'élection et M. Labrecque étant en élection, Mme Isabelle Maheux agira en tant que secrétaire d'élection tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration et la Caisse a reçu un nombre inférieur au nombre total de postes à combler.

Le président d'élection déclare élues en tant que membres du conseil d'administration les personnes suivantes :

Pour le Groupe B : Mme Émilie Cadorette et M. René Faucher

Pour le Groupe C : M. Stéphane Labrecque

Le président d'élection félicite les élus.

12. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents

Le président explique en détails les précisions sur l'exercice du vote soit que dès la fin de la présentation de ce soir, 17 avril 2025, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 21 avril 2025 et que seuls les membres de plein droit pourront voter.

Le président ajoute également quelques éléments sur l'annonce des résultats après la période de votation de 4 jours :

- Jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels.
- Dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse (ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle).
- Bien que le conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, le président doit toutefois informer les membres que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.
- Les membres seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.
- Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

13. Suivi des résultats et levée de l'assemblée

À la suite de la réception des résultats de votes des membres de notre Caisse, auquel 134 membres ont exercé leur droit de vote, voici les résultats :

- 125 de ceux-ci sont pour l'adoption de la répartition des excédents annuels ainsi que du versement de ristournes versus 9 contre.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de procéder au versement de la ristourne aux membres pour l'année 2024.

Adopté.

L'assemblée est levée à la suite de l'annonce des résultats au site internet de notre caisse, le 22 avril 2025 à 11 h 00.

Président

Secrétaire
